

TRANSCRIPTION/TRANSCRIPTION

**BRIEFING/SÉANCE D'INFORMATION**

**Transcription préparée par Media Q Inc. exclusivement pour l'Agence de la santé publique du Canada**

**DATE / DATE :** Le 28 mars 2020, 16 h 30 HE

**LOCATION/ENDROIT :** Téléconférence

**PRINCIPALS/PRINCIPAUX :** Cindy Evans, Agence de la santé publique du Canada, Gestionnaire des urgences de la Covid-19

**SUBJECT/SUJET :** L'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) organise chaque jour une séance d'information technique sur la COVID-19 pour les parlementaires.

**Modérateur :** Bonjour et bienvenue à la séance d'information technique aux Parlementaires sur la réponse du gouvernement à propos de la Covid-19. Les ministères et organismes suivants se joignent à nous aujourd'hui : Emploi et Développement social Canada; Affaires mondiales Canada; Agence des services frontaliers du Canada; Agriculture et agroalimentaire Canada; Agence du revenu du Canada; Services aux Autochtones Canada; Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada; Innovation, Sciences et Développement économique Canada; Sécurité publique Canada; Transports Canada; Services publics et Approvisionnement Canada.

Veillez noter que vous pouvez poser une question à la fois. Nous vous demandons de limiter la question à environ 60 secondes, car il y a de nombreux appelants sur la ligne qui souhaitent avoir la possibilité de poser leurs questions.

Veillez s'il vous plaît vous identifier et nous informer de la circonscription que vous représentez. J'aimerais maintenant céder la parole à Mme Cindy Evans, gestionnaire des urgences de la Covid-19 de l'Agence de la santé publique du Canada.

À vous la parole, madame Evans.

**Cindy Evans :** Bon après-midi à tous. Comme annoncé par la D<sup>re</sup> Tam aujourd'hui, il y a plus de 600 000 cas à l'échelle mondiale. Au Canada il y a 5 153 cas, 55 décès et 184 000 personnes ont été testées.

C'est dans ce contexte que s'inscrit notre conversation d'aujourd'hui, et j'aimerais souhaiter la bienvenue aux participants à notre séance d'information technique. Nous allons ouvrir la discussion pour répondre aux questions.

**Opérateur :** Mesdames et messieurs, si vous avez une question, appuyez sur les touches \*1 de votre téléphone. La première question est de Tracy Gray. Allez-y, je vous prie.

**Tracy Gray :** Bonjour. C'est Tracy Gray, de Kelowna-Lake Country. Ma question concerne la mise à jour des annonces sur les sites Web des gouvernements. Ce que nous voyons se produire, c'est que le matin, le premier ministre fera une annonce sur différentes activités pour les petites entreprises ou avec la Prestation canadienne d'urgence ou d'autres annonces.

Immédiatement, nos bureaux de circonscription reçoivent des appels téléphoniques et des centaines de courriers électroniques demandant des renseignements sur les annonces. Ce serait formidable si nous pouvions les renvoyer sur le site Web du gouvernement et envoyer un courriel aux gens en leur disant que c'est là que vous devez chercher. Ce que nous constatons actuellement, c'est que des annonces ont été faites et qu'à ce jour, nous ne disposons pas de renseignements mis à jour sur les sites Web du gouvernement.

Cela nous impose beaucoup plus de travail, car nous devons répondre aux gens et aussi au grand public, lorsque vous dites qu'il n'y a nulle part où chercher ces renseignements. Je me demande si je dois poser cette question. En plus de ce qui concerne la PCU, je sais qu'il y aura un portail pour que les gens puissent faire une demande par l'intermédiaire de l'ARC.

Même si ce portail n'est pas encore actif, si nous connaissons le lien, nous pourrions commencer à le donner aux gens dès maintenant, même si le site Web indique qu'il sera actif à partir du 6 avril ou peu importe la date. Il y aura beaucoup moins de discussions avec les gens. Merci

**Cindy Evans :** Merci beaucoup pour votre question. Comme vous pouvez l'imaginer, le gouvernement du Canada essaie de travailler aussi vite que possible et de réagir à la situation de la Covid-19 au Canada au fur et à mesure de son évolution. Nous transmettrons votre suggestion à nos nombreux collègues du gouvernement fédéral qui travaillent à la mise à jour de nos sites Web le plus rapidement possible.

Nos collègues de l'ARC sont en ligne et peuvent prendre en considération votre suggestion de partager le lien. Je pense que nous ne voulons pas créer de confusion chez les gens qui pensent que le lien ne fonctionne pas en l'envoyant trop tôt, mais je laisse cela à mes collègues de l'ARC. Merci.

**Homme non identifié, ARC :** C'est (inaudible) de l'Agence du revenu du Canada. En ce qui concerne les demandes que l'ARC traitera, le portail par lequel nous fonctionnerons est ouvert et disponible dès maintenant. Il n'est tout simplement pas prêt à recevoir des demandes. Il s'agit de Mon dossier de l'ARC, de sorte que nos électeurs puissent le consulter ou s'y inscrire ou s'assurer que leur adresse et les informations relatives au dépôt direct sont correctes, de sorte que lorsque nous serons en mesure de prendre les demandes, toutes ces étapes auront été franchies.

**Opérateur :** La prochaine question provient d'une personne dont nous n'avons pas pu obtenir le nom. Vous êtes invité à donner votre nom et à poser votre question. Votre ligne est maintenant ouverte.

**L'honorable Pierre Poilievre :** C'est Pierre Poilievre. Merci beaucoup. Ma question porte sur l'assurance-emploi, les bénéficiaires traditionnels de l'assurance-emploi qui ne sont pas particulièrement touchés par la Covid-19, mais qui ont besoin de l'assurance-emploi pour d'autres raisons normales typiques. Est-ce que quelque chose changerait? Expliquez-moi les changements qu'ils subiraient en essayant de demander et de recevoir les prestations qu'ils obtiendraient normalement.

**Cindy Evans :** Je cède la parole à ma collègue d'EDSC.

**Alisha Ram :** Bon après-midi. C'est Alisha Ram d'EDSC. Merci pour votre question. Les demandeurs qui sollicitent des prestations régulières de l'assurance-emploi et des prestations de maladie de l'assurance-emploi seront traités par un nouveau système plus simplifié qui nous permettra de faire face au volume que nous connaissons tout en étant capables de faire parvenir les ressources aux personnes dans un délai raisonnable.

Les personnes qui reçoivent d'autres types de prestations d'assurance-emploi, notamment les prestations parentales et de maternité, les prestations de pêcheur ou les prestations pour proches aidants, ne subiront absolument aucun changement. Ils continueront à faire leurs demandes comme ils l'ont toujours fait, et nous passerons par le système d'assurance-emploi actuel.

**Opérateur :** La prochaine question est de Kim Pate. Allez-y, je vous prie.

**Sénatrice Pate :** Merci beaucoup et merci encore pour ces séances d'information. Je suis inquiète, car nous sommes tous autour de gens qui ne se distancient pas et qui ne créent pas un espace physique. Mais je suis aussi extrêmement inquiète de constater la pression qui commence à s'exercer — d'entendre certains termes qui commencent à être utilisés en matière de punitions et d'arrestations.

Et ce genre de choses, surtout à la lumière des recherches que le ministère de la Justice lui-même a menées sur l'inefficacité de telles approches, sur l'utilisation de la punition pour essayer de dissuader les gens et plutôt sur la valeur de l'éducation publique et de la pression des pairs pour atteindre ces résultats.

Comme nous savons que de nombreuses personnes qui agissent comme si elles étaient immunisées contre ce phénomène sont des jeunes, je me demande quels efforts sont faits pour inciter les jeunes à développer certains des outils éducatifs qui pourraient être bénéfiques pour nous tous. Évidemment, en fin de compte, il faut essayer de rejoindre les jeunes et d'autres personnes qui évitent peut-être la

distanciation.

**Cindy Evans :** Merci beaucoup pour votre question. Vous soulevez un point très important. En ce qui concerne la conformité des mesures, nous convenons avec vous que l'éducation et l'information sont une partie importante de cette approche.

À nos frontières, une partie importante des interactions que nous avons avec les voyageurs, par exemple, consiste à nous assurer qu'ils disposent des renseignements dont ils ont besoin, en leur communiquant à la fois des instructions sur la meilleure façon de se protéger, de protéger leur famille et leur communauté.

Nous avons également récemment mis en ligne sur le site de l'Agence de santé publique du Canada des renseignements supplémentaires sur les cas au Canada et leur propagation, afin que les gens puissent voir qu'il ne s'agit pas de quelque chose qui se passe dans un pays lointain. Ils peuvent avoir une meilleure idée de ce qui se passe près de chez eux.

Ensuite, outre les données démographiques de la maladie, nous savons que les personnes âgées et les personnes d'un âge avancé sont plus vulnérables, mais les cas ne se limitent pas à cela. D<sup>re</sup> Tam, administratrice en chef de la santé publique, a été très claire dans son message : tout le monde peut être exposé à ce risque.

Nous chercherons également à mieux préparer les Canadiens pour qu'ils puissent voir ceux qui ont été malheureusement atteints d'une maladie grave ou hospitalisés, afin de partager davantage de renseignements en termes de données démographiques sur l'âge des personnes touchées. J'apprécie votre question et je pense que nous devons poursuivre nos efforts, à la fois dans les différents modes, pour faire circuler l'information dans un souci de transparence. Merci.

**Opérateur :** La prochaine question est de Rachel Blaney. Allez-y, je vous prie.

**Rachel Blaney :** Bonjour à tous et merci encore pour ces appels. Ils sont très instructifs. J'ai une question à propos des personnes âgées. À l'heure actuelle, certaines personnes âgées de notre circonscription ont perdu leur emploi à cause de la Covid-19 et elles reçoivent une partie du SRG et complètent leur revenu en travaillant 12 heures par semaine. Ils ont maintenant perdu ce travail. Leur SRG ne sera pas augmenté parce que le délai de déclaration d'impôt a été prolongé. Je me demande s'ils seraient admissibles à la PCU.

**Cindy Evans :** Merci beaucoup pour votre question. Je cède la parole à ma collègue d'EDSC.

**Alisha Ram :** Bonjour, je suis d'ESDC. Merci pour votre question! Nous sommes encore en train de finaliser les paramètres de conception de la

PCU. Toutefois, l'intention politique exprimée par le gouvernement est assez claire : nous cherchons à couvrir les personnes qui ont cessé de travailler en raison de la Covid et qui ont la possibilité de déclarer qu'elles ont eu au moins 5 000 dollars de revenus au cours des 12 derniers mois ou en 2019. Une personne qui répond à ces critères est certainement admissible, quel que soit son âge, tant qu'elle a plus de 15 ans.

**Opérateur :** La prochaine question est de Laurel Collins. Allez-y, je vous prie.

**Laurel Collins :** En fait, j'ai une question très semblable à celle de Rachel Blaney. J'espère également obtenir des précisions sur la dernière réponse. Pour les personnes qui — je l'ai demandé lors de la dernière séance d'information et je n'ai pas eu de réponse — la personne a mentionné qu'elle y reviendrait et essaierait d'obtenir des renseignements sur les personnes qui reçoivent une prestation d'invalidité, qui sont capables de travailler et de gagner 1 000 \$ par mois.

Ces personnes ont perdu cette capacité en raison de la Covid-19, elles ont perdu ce revenu. Je me demande si elles peuvent faire une demande de PCU et j'essaie juste de comprendre aussi pour les personnes qui auraient pu être des travailleurs contractuels qui font partie de l'économie des petits boulots. Elles ont perdu la vaste majorité de leurs contrats.

Peut-être qu'elles ne disposent plus que de 10 % de leurs revenus, si elles peuvent faire une demande de PCU. Si vous n'avez pas de réponse concrète, nous pouvons peut-être aussi attendre les détails concernant les personnes admissibles, les personnes âgées qui reçoivent le SRG et la SV, les personnes handicapées qui bénéficient d'une prestation d'invalidité et les personnes de l'économie des petits boulots qui ont perdu la grande majorité de leurs revenus.

**Cindy Evans :** Merci pour votre question! Je cède la parole à ma collègue d'EDSC.

**Alisha Ram :** Merci. Comme je l'ai mentionné, nous travaillons très fort et très rapidement pour finaliser tous ces paramètres de conception. Il est évident qu'il y a des gens dans des situations différentes et il est très difficile de dire précisément si une personne dans une situation particulière remplit les conditions requises.

Nous espérons sincèrement que nous pourrons dans les prochains jours rendre publics les paramètres de conception réels. Beaucoup de ces questions seront répondues à ce moment-là. Nous apprécions le grand intérêt porté à ce sujet et naturellement, les gens veulent savoir s'ils vont être couverts. Nous faisons tout ce qui est possible pour informer clairement les gens dès que possible.

**Opérateur :** La prochaine question est d'Alistair MacGregor. Allez-

y, je vous prie.

**Alistair MacGregor :** Bonjour à tous, Alistair MacGregor, du comté Cowichan-Malahat-Langford. La dernière question concernant l'AE est très semblable à la mienne. Une électrice de ma circonscription souhaite demander des prestations de maternité dans trois ou quatre mois, mais craint que son emploi ne soit suspendu dans les deux semaines à venir.

Elle craint de ne pas avoir suffisamment d'heures pour pouvoir être admissible aux prestations de maternité. Si vous pouviez donner un aperçu de la situation, ma principale question portait sur l'annonce de la ville de Vancouver concernant l'approvisionnement supervisé en drogues pour les consommateurs de drogues qui traversent la crise de la Covid-19.

Ma communauté traverse également une crise d'opioïdes alors que nous devons faire face à la Covid-19. Je suis curieux de savoir quel type d'autorisation fédérale a été accordée à la ville de Vancouver pour la mise en œuvre de ce programme. Si d'autres communautés de Colombie-Britannique, comme la mienne, sont également confrontées au même problème, comment pourrions-nous demander le même type d'autorisation au gouvernement fédéral?

**Cindy Evans :** Pouvons-nous commencer par EDSC en ce qui a trait à la question sur les prestations de maternité?

**Alisha Ram :** Certainement, et je peux comprendre l'anxiété d'une personne qui travaille actuellement, mais qui craint que son emploi ne se poursuive pas et qu'elle ne puisse pas avoir les heures nécessaires pour être admissible. La politique concernant les prestations de maternité et parentales reste telle qu'elle était en ce qui concerne l'exigence de 600 heures d'emploi assurable pour y avoir droit. Dans l'état actuel des choses, cette politique n'a malheureusement pas changé.

**Cindy Evans :** En ce qui concerne la deuxième partie de la question, je ne suis pas en mesure de commenter la décision concernant le site d'approvisionnement supervisé spécifique. C'est pourquoi nous inviterions d'autres collègues à la discussion pour aborder ce type de questions. Nous pouvons en faire mention dans nos discussions fédérales, provinciales et territoriales en cours. Nous allons prendre la prochaine question, s'il vous plaît.

**Opérateur :** La prochaine question est de Mike Lake. Allez-y, je vous prie.

**L'honorable Mike Lake :** Je vous remercie. Je jette un œil à ces chiffres. Avant d'entrer dans les chiffres, je tiens à féliciter les gens d'Affaires mondiales Canada. J'ai travaillé avec quelque 13 électeurs en Afrique du Sud et j'ai eu

d'excellentes conversations au milieu de la nuit pour clarifier leur situation. J'apprécie.

Je vais revenir sur ce dont j'ai parlé ces derniers temps. Je viens de raccrocher le téléphone avec mon médecin et le test s'est révélé négatif, ce que j'ai découvert aujourd'hui, mais je ne veux pas pour autant oublier le temps qu'il a fallu pour obtenir le résultat de ce test, étant donné que, dans ces circonstances, il y avait une probabilité relative raisonnable que je puisse l'avoir et qu'en tant que député, j'ai un fort potentiel de propagation.

Le fait que mon dernier contact avec David Beasley ait eu lieu le 12 mars et que j'aie reçu la notification des résultats de mon test 16 jours plus tard, soit aujourd'hui le 28 mars. Je continue à dire que c'est trop long. J'ai remarqué que le nombre de tests augmente, mais je pense que nous sommes loin d'avoir atteint notre objectif global.

Et lorsque je regarde les chiffres, si je les lis correctement, le nombre de cas au Canada a augmenté de 27,5 % depuis notre séance d'information d'hier et le nombre de tests n'a augmenté que de 12 %. J'espère les lire correctement. Je veux savoir et je vais continuer à insister sur ce point. Quel est l'objectif ultime des tests?

Est-ce que notre objectif est de tester tout le monde dans le pays à un moment donné afin d'avoir une réponse définitive quant à savoir si tout le monde l'a ou non et de pouvoir prendre de très bonnes décisions en matière de traçage, de traitement et de prévention?

Quel que soit notre objectif ultime, quels sont les plus grands obstacles dont nous devons être conscients? Chaque situation, tout sujet dont tout le monde parle dans cet appel sera résolu ou atténué dans une certaine mesure si nous parvenons à gérer les tests, le traçage et le traitement.

**Cindy Evans :** Merci beaucoup pour votre question. C'est une question vraiment importante en ce qui concerne notre gestion de la Covid-19. Je voudrais dire que ce sujet fait partie de nos conversations permanentes avec le Comité consultatif spécial qui est un comité que notre Administratrice en chef de la santé publique tient avec les médecins hygiénistes en chef de chacune des provinces.

L'une des choses évidentes que l'on fait est de donner la priorité aux tests. Nous devons nous assurer, par exemple, que les premiers répondants et les travailleurs de la santé soient testés rapidement. L'intention n'est pas de tester tout le monde au Canada. Ensuite, pour les personnes asymptomatiques, il n'y a pas de priorité pour les tester, car les renseignements n'apporteraient pas de valeur ajoutée en nous disant comment agir dans ce cas.

Un certain nombre de mesures ont été prises pour augmenter le nombre de sites disponibles pour effectuer des tests. Notre laboratoire national de microbiologie travaille sans relâche pour fournir des directives et nous collaborons également avec les

directeurs des laboratoires de santé publique du Canada. En ce qui concerne le nombre de tests, je dirai que le nombre de tests par habitant au Canada est assez élevé par rapport aux autres pays du monde.

Encore une fois, c'est un sujet que nous continuons à privilégier. Les discussions à notre table FPT ont pour but de s'assurer que nous avons une approche cohérente, parce que c'est aussi une partie importante de l'interprétation de nos résultats par rapport à l'épidémie au Canada pour s'assurer que nous sommes cohérents dans les tests. Merci. Nous allons prendre la prochaine question, s'il vous plaît.

**Opérateur :** La prochaine question est de Pierre Vanier. Allez-y, je vous prie.

**Pierre Vanier :** Bonjour, Pierre Vanier, conseiller politique de Luc Thériault dans Montcalm. Une question concernant l'accès à la Prestation canadienne d'urgence pour les travailleurs autonomes qui ont une entreprise, qui sont incorporés et qui ne reçoivent pas de salaire, mais reçoivent des dividendes de leur entreprise. Est-ce que ces gens-là sont admissibles à la PCU?

**Cindy Evans :** Merci pour votre question. Emploi et Développement social Canada s'il vous plaît.

**Opérateur :** La prochaine question est de Diane Griffin. Allez-y, je vous prie.

**Sénatrice Griffin :** C'est Diane Griffin. Je suis l'une des quatre sénateurs de l'Île-du-Prince-Édouard. Ma question porte sur les traversiers. Comme vous le savez, il y a un certain nombre de traversiers dans l'Est du Canada, y compris au Québec et dans les quatre provinces de l'Atlantique. Par ailleurs, je félicite le premier ministre aujourd'hui pour avoir interdit aux personnes qui présentent des symptômes du virus ou des symptômes de maladie de prendre le train VIA Rail et l'avion.

Je me demande ce qu'il en est pour les traversiers. Il est vraiment important que nos travailleurs essentiels, à savoir les camionneurs, ne soient pas exposés. Aujourd'hui, en consultation avec l'Association canadienne des traversiers, j'ai appris qu'ils ne peuvent refuser l'embarquement à une personne si celle-ci est malade. Nous avons un problème ici. Pour le gouvernement fédéral permet-il ce risque que les travailleurs essentiels, à savoir les camionneurs, soient exposés à ce risque sur les traversiers?

**Cindy Evans :** Merci pour votre question! Avant de céder la parole à mon collègue des transports pour cette réponse, nous avons une question précédente pour EDSC qui, pour une raison quelconque, a été ignorée. Je voulais simplement vérifier. Alisha Ram, êtes-vous en mesure de répondre à la question qui a été posée?

Nous l'avons probablement perdue sur la ligne. Nous nous en excusons et nous nous



efforcerons de donner suite à la question qui a été posée. Je céderai donc la parole à mon collègue des transports pour aborder les questions relatives au rôle du fédéral, en particulier les préoccupations soulevées dans les traversiers.

**Erin McCrory, Transports :** Merci. C'est Erin McCrory de Transports Canada, je vous remercie pour la question. Nous avons travaillé énormément sur tous les modes de transport pour aider à limiter la propagation de la Covid-19, mais aussi pour assurer, comme vous le soulignez, que les transports essentiels se poursuivent.

Lorsque nous avons analysé le secteur maritime, qui est en grande partie une extension du réseau routier ou autoroutier, la plupart des gens se déplacent dans des véhicules personnels. Il y a plus de place disponible sur un traversier que dans un wagon ou un véhicule de passagers. Nous avons récemment prévu une dérogation de courte durée à certaines de nos règles existantes pour permettre aux personnes de rester dans leur véhicule sous le pont.

Nous n'avons absolument pas permis cela dans le passé, mais nous le permettons maintenant pour promouvoir cette distanciation sociale pour la raison même que vous avez souligné et nous continuons à examiner ce que font les différents exploitants de traversiers et ce qui peut être fait pour résoudre les problèmes qui pourraient surgir dans le secteur des traversiers.

J'ajouterais également que nous avons partagé de nombreuses directives avec tous les modes de transport afin qu'ils puissent bien gérer, nettoyer et encadrer leurs opérations en toute sécurité dans cet environnement, et épurer leurs moyens de transport. Je voudrais également noter, du côté maritime, que nous avons reporté le début de la saison des croisières au Canada à la fin du mois de juin en raison des préoccupations, les préoccupations uniques présentées par les navires de croisière.

**Opérateur :** La prochaine question est de la sénatrice Bernard. Allez-y, je vous prie.

**Sénatrice Bernard :** Merci beaucoup. Je suis de la Nouvelle-Écosse. J'ai deux questions et je vais tenter de les lier. C'est un de ces points sur lesquels beaucoup de gens m'ont contactée et nous avons demandé — je sais que la sénatrice Pate est en ligne et qu'elle a déjà posé cette question, mais nous sommes toujours à la recherche d'une stratégie nationale pour faire face au risque de propagation du virus dans les prisons fédérales du Canada.

Le personnel dans ces prisons entre et sort et les prisonniers sont enfermés et se sentent très inquiets du manque d'attention portée à leur situation. J'entends également un certain nombre de personnes dire que les questions d'équité sont intégrées dans de nombreux processus mis en place — qui sont mis en place pour lutter contre le virus sans que l'on prête suffisamment attention à la manière dont les gens sont touchés différemment.

Un des exemples concernait l'éducation et le passage de nombreuses provinces à l'éducation en ligne, mais il y a tellement de familles qui vivent dans la pauvreté et qui n'ont pas accès à Internet, dont l'accès aurait été assuré dans les bibliothèques publiques qui ne peuvent plus s'y rendre.

Il y a une forte surreprésentation des personnes d'origine africaine dans ces deux groupes que j'ai identifiés. Je cherche vraiment à savoir quelles sont les mises à jour dont nous disposons et aussi quel est l'engagement pris pour garantir que la question de l'équité soit prise en compte lors de la prise de décisions.

**Cindy Evans :** Merci beaucoup pour votre question. En ce qui concerne l'approche en matière d'éducation et les mesures de santé publique que les provinces ont prises, je ne suis pas en mesure d'en parler.

L'une des choses que nous avons faites à la table FPT organisée par l'Agence de la santé publique du Canada est de nous assurer que nous recueillons et connaissons les mesures de santé publique qui ont été prises dans chacune des compétences afin que nous puissions être conscients de la clarté et examiner la cohérence.

Il est certain que les fermetures d'écoles ont joué un rôle important dans la prévention de la propagation et ont permis la distanciation sociale et l'auto-isollement. La première partie de votre question portait sur le potentiel de propagation dans les prisons. Les services correctionnels ne sont pas avec nous aujourd'hui, mais je vérifierai si mon collègue de la Sécurité publique a quelque chose à ajouter à cette question.

**Craig Rolland, SPPC :** Bonjour. C'est Craig Rolland de Sécurité publique Canada. Je suis désolé, ce n'est pas mon domaine de compétence et je ne pourrai donc pas répondre à votre question, mais je vais la prendre en note et essayer d'entrer en contact avec les services correctionnels et voir si nous pouvons obtenir une réponse pour vous.

**Cindy Evans :** Merci. Prochaine question, s'il vous plaît.

**Opérateur :** La prochaine question est de Michelle Garner. Allez-y, je vous prie.

**L'honorable Michelle Garner :** Bonjour, je vous remercie. Je souhaitais obtenir des précisions sur l'annonce faite aujourd'hui au sujet de certaines des nouvelles restrictions sur les voyages intérieurs. Je crois comprendre qu'il y aura un questionnaire de santé à remplir par les voyageurs et que quelqu'un va faire un dépistage des symptômes.

Je me demande à quoi cela va ressembler. Qui procède à ce dépistage? Prenez-vous la température? Formez-vous les employés des compagnies aériennes à cet effet?

Comment déterminez-vous si cela est réussi ou non?

**Cindy Evans :** Merci pour votre question! Je cède la parole à mon collègue de Transports Canada.

**Erin McCrory, Transports :** Merci pour votre question. À partir du 30 mars à midi, nous allons faire deux choses pour les compagnies ferroviaires sous réglementation fédérale et pour tous les vols intérieurs et internationaux au départ des aéroports canadiens. D'une part, nous demandons aux exploitants d'aviser tous les passagers qu'ils doivent vérifier à leur arrivée les mesures spécifiques que les différentes provinces et différents territoires mettent en place et s'y conformer.

De plus, nous demandons aux exploitants d'effectuer des contrôles de santé de base en se référant aux directives des experts de l'Agence de santé publique du Canada. Nous posons une série de quatre questions aux passagers. Nous leur demandons s'ils font de la fièvre ou s'ils ont une toux. Si oui, l'embarquement doit leur être refusé.

Nous leur demandons s'ils font de la fièvre et s'ils ont des difficultés à respirer, et si oui, nous leur refusons l'embarquement. Nous leur demandons également si l'embarquement leur a été refusé dans les 14 derniers jours pour une raison médicale liée à la Covid-19. Si la réponse est positive, l'embarquement doit leur être refusé. Nous leur rappelons et leur demandons ensuite s'ils sont soumis à des réglementations provinciales ou locales en matière de santé publique.

Le retard entre l'annonce et la mise en œuvre s'explique en partie par le fait que les compagnies ferroviaires et les exploitants aériens doivent être correctement préparés à mettre en œuvre cette mesure lundi à midi.

**Cindy Evans :** Merci beaucoup. En ce qui concerne la partie de la question de savoir comment nous allons assurer le suivi de la réussite, un travail important qui est fait dans les provinces est la recherche des cas et des contacts. Il s'agit en partie de déterminer la nature de l'exposition potentielle du cas, c'est une façon de voir si un cas se propage dans la communauté. Est-il lié à un voyage? C'est l'occasion pour nous d'examiner la réussite de ces mesures. Prochaine question, s'il vous plaît.

**Opérateur :** La prochaine question est de Mel Arnold. Allez-y, je vous prie.

**Mel Arnold :** Bon après-midi, merci pour ces appels en cours. Ils sont très instructifs. J'ai reçu une question d'un électeur dont un fils se trouve dans un établissement correctionnel aux États-Unis et on leur dit que les établissements correctionnels américains n'ont pas la capacité nécessaire si la situation de Covid se développe là-bas.

Les États-Unis ont approuvé le retour de la personne au Canada dans le cadre d'un programme de transfert, mais le Canada ne l'a pas encore fait. Y a-t-il un processus pour faire avancer ce dossier dès maintenant afin que je puisse fournir des réponses à mon électeur?

**Cindy Evans :** Merci pour votre question! Je cède la parole à ma collègue d'AMC. Pouvez-vous donner une réponse?

**Femme non identifiée :** Je pense dans ce cas précis qu'il est probablement préférable que vous nous contactiez par le biais des opérations consulaires, afin que nous puissions nous mettre en contact après cet appel. Dans certains pays, des amnisties ou des libérations de prisonniers non violents sont accordées en raison des éclosions de Covid pour tenter de réduire la surpopulation dans les prisons étrangères.

Ce n'est pas le cas aux États-Unis, mais il semble que le fils de votre électeur fait déjà partie d'un processus. Nous devons suivre les détails concrets avec notre ambassade à Washington.

Je ne sais pas trop quelle est la meilleure façon pour vous mettre en contact, sinon par l'intermédiaire du bureau du ministre des Affaires étrangères, ils pourront joindre nos opérations consulaires et seront en mesure de fournir les détails de l'affaire et nous pourrions nous adresser à notre ambassade à Washington.

**Mel Arnold :** D'accord, il est question du ministre des Affaires étrangères et non du ministre de la Sécurité publique?

**Femme non identifiée :** Oui, je pense qu'en premier lieu, nous pouvons obtenir les détails de l'affaire et savoir où elle en est. Il se pourrait bien que ce soit le ministre de la Sécurité publique qui possède la solution, mais nous pouvons vous mettre en contact avec lui.

**Opérateur :** La prochaine question provient d'une personne dont nous n'avons pas pu obtenir le nom. Vous êtes invité à donner votre nom et à poser votre question. Votre ligne est maintenant ouverte. Nous n'entendons aucune réponse. Si vous utilisez un téléphone mains libres, auriez-vous l'amabilité de décrocher le combiné ou de mettre votre ligne en sourdine? Nous n'entendons toujours pas votre réponse. Nous allons passer à l'interlocuteur suivant.

**Modérateur :** Nous avons le temps pour une autre question.

**Opérateur :** Certainement. La prochaine question est de Ruby Sahota. Allez-y, je vous prie.

**Ruby Sahota :** Merci de répondre à ma question. Elle porte sur la SV et le SRG. Actuellement, de nombreux retraités migrants sont bloqués à l'étranger. Ils

ont très peu d'options de vol et dans certains cas, ils n'en ont aucune parce que le pays dans lequel ils se trouvent est en confinement total.

J'estimerais que pour l'Inde, par exemple, il y a peut-être 40 000 à 50 000 personnes qui sont des résidents permanents et des citoyens qui sont là-bas, dont beaucoup sont des personnes âgées. S'ils sont soumis à la politique que nous avons mise en place aujourd'hui, s'ils sont hors du pays pendant plus de six mois, ils perdent les paiements de la SV et du SRG. Une exception serait-elle faite dans ce cas et si oui, doivent-ils fournir quelque chose à leur retour ou est-ce simplement fait de manière automatique?

**Cindy Evans :** Merci. Je ne suis pas sûre. Nous avons peut-être perdu notre collègue d'EDSC sur la ligne. EDSC, êtes-vous en mesure de répondre à cette question? Nous avons eu quelques problèmes avec notre ligne de téléconférence. Affaires mondiales Canada, avez-vous une réponse à cette question?

**Femme non identifiée :** Malheureusement, pas sur cette question précise de ce qui se passe au Canada. Comme je l'ai mentionné hier, nous travaillons à confirmer cette semaine les vols de retour vers le Canada. Évidemment, ce ne sont pas tous les citoyens à la fois qui pourront profiter de ces vols, mais nous travaillons très fort pour offrir des possibilités. Pour ce qui est de la question spécifique concernant l'assurance au Canada, elle ne relève malheureusement pas de mon domaine de compétence.

**Cindy Evans :** Merci. Sur ce, nous allons clore l'appel aujourd'hui. J'aimerais vraiment remercier tout le monde pour sa participation et les efforts de tous les parlementaires pour transmettre les messages de D<sup>re</sup> Tam encourageant la distanciation sociale et l'auto-isollement. Nous espérons être en mesure, comme la Colombie-Britannique l'a fait avec un optimisme réservé, d'encourager les Canadiens à poursuivre leurs efforts afin que nous puissions mieux positionner le Canada dans la réponse face à la Covid-19. Merci beaucoup.

**Opérateur :** Mesdames et messieurs, la conférence est maintenant terminée. Veuillez débrancher votre ligne dès maintenant. Nous vous remercions de votre participation.